

Article 21 du Règlement

Je recommande donc instamment au gouvernement d'abaisser les taux d'intérêt, d'enrayer le rachat des obligations d'épargne du Canada pour protéger les agriculteurs et les petites entreprises contre la faillite et permettre aux Canadiens de s'acheter une maison. Avant de décamper, le ministre mettrait-il au moins en œuvre une politique économique plus raisonnable afin que, après avoir été le protégé de Trudeau, il n'acquière pas la réputation d'avoir tout raté?

* * *

LE CENTRE CANADIEN DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA PRODUCTIVITÉ

OPPOSITION AU CHOIX D'OTTAWA COMME EMPLACEMENT DU CENTRE

M. Stanley Hudecki (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le fait que l'on a presque décidé d'établir le nouveau Centre canadien du marché du travail et de la productivité à Ottawa me préoccupe, parce qu'on ne tient pas compte, encore une fois, de la politique de décentralisation des divers instituts nationaux. Je trouve cela injuste pour bon nombre de centres industriels et commerciaux méritants à l'extérieur de la capitale qui disposent de ressources comparables et dont l'environnement industriel, commercial et syndical est supérieur à celui d'Ottawa, notamment la ville de Hamilton.

Par exemple, Hamilton compte à l'intérieur de ses limites ou dans les environs plusieurs établissements importants d'enseignement supérieur, dont l'Université McMaster, l'Université de Guelph, l'Université de Waterloo et le Collège Mohawk. Ils pourraient collaborer de façons très diverses aux activités du nouveau Centre de productivité. L'Université McMaster, notamment, est la seule à offrir un programme d'études en relations ouvrières au Canada. De même, près de 70 p. 100 de toute l'industrie lourde et manufacturière est concentrée dans un rayon de 150 kilomètres autour de Hamilton. Le Centre de productivité pourrait donc profiter des compétences non seulement de nos manufacturiers mais également d'un grand nombre de dirigeants syndicaux.

Hamilton et d'autres villes comme elle ont besoin des avantages que procurent les instituts nationaux dont le nombre augmente à l'heure actuelle et que l'on établit à Ottawa. Je suis persuadé qu'on décidera dans quelques années de déménager le Centre de productivité pour l'installer dans un endroit mieux approprié à l'extérieur d'Ottawa. Hélas, cette décision va coûter très cher aux contribuables et elle déracinera les familles des employés du Centre, comme cela s'est produit récemment dans le cas de plusieurs organismes fédéraux.

* * *

LES ARMES NUCLÉAIRES

L'EXPLOSION D'UN ENGIN NUCLÉAIRE FRANÇAIS DANS LE PACIFIQUE SUD

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur le Président, c'est avec consternation que j'ai appris ce matin que la France, qui est dirigée par un gouvernement démocratique socialiste, avait fait exploser un engin nucléaire dans le Pacifique Sud pour la deuxième fois en quatre jours selon un sismologue du gouvernement de la Nouvelle-Zélande.

Monsieur le Président, tous les essais nucléaires sont une menace pour notre planète et pour l'avenir de l'humanité tout entière, peu importe quels gouvernements les font, même si la politique qu'ils pratiquent sur d'autres plans est fort louable. Il n'y a plus de loyauté nationale, d'amitié notoire et d'affinité idéologique qui tiennent lorsque la terre tout entière est menacée. Il faut combattre sans répit la menace nucléaire partout où elle se manifeste, même chez des pays amis. La véritable amitié entre les pays, c'est celle qui ne craint pas la critique. C'est celle qui consiste à être honnête et critique sans craindre les représailles ou la rupture.

Il est grand temps que nos relations avec nos voisins du Sud en viennent au stade de la véritable amitié. Je demande donc au gouvernement de pratiquer maintenant une politique étrangère plus indépendante en considérant que si nous entretenons de véritables rapports d'amitié avec les États-Unis, ils sauront résister à une telle manifestation de saine indépendance. S'il en allait autrement, nous cesserions de nous bercer d'illusions.

* * *

LA LOI DE STABILISATION CONCERNANT LE GRAIN DE L'OUEST

ON EXHORTE LE GOUVERNEMENT À EFFECTUER UN VERSEMENT PROVISOIRE

M. Len Gustafson (Assiniboia): Monsieur le Président, après que le parti progressiste conservateur eut passablement insisté, le gouvernement s'est enfin décidé à nous présenter le projet de loi C-33, tendant à modifier la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest. Du fait de l'augmentation incessante des frais de production et des prix peu intéressants qu'obtiennent les céréaliers pour leur grain, les producteurs de l'Ouest se sont retrouvés coincés dans un étau coûts-prix très pénible à supporter. C'est maintenant qu'il convient de venir en aide aux céréaliers de l'Ouest. Toute nouvelle modification à la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest devrait être mise en vigueur immédiatement, afin que l'on puisse effectuer un versement provisoire et un paiement rétroactif pour la campagne de 1982-1983.

Nous ne croyons pas que le gouvernement puisse se permettre de ne faire ce paiement qu'au mois d'octobre, surtout étant donné que les libéraux ont déclaré qu'ils ne comptaient payer aux céréaliers qu'une partie des cotisations versées jusqu'ici. Le céréalier qui s'est inscrit au programme en 1979 aura versé un maximum de \$5,700. S'il avait placé cette somme aux taux pratiqués actuellement, il aurait aujourd'hui quelque \$8,000. Le gouvernement a annoncé que le versement moyen serait de \$2,500 à \$3,000. Cette somme est nettement insuffisante et elle arrive trop tard. Le gouvernement fait de la politiciaille avec l'argent des contribuables.

● (1410)

En outre, monsieur le Président, j'en profite pour annoncer au nom des gens de l'Ouest que les Weyburn Red Wings ont remporté avec tous les honneurs la coupe du centenaire pour leur région.

Des voix: Bravo!